

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED

G/SPS/W/228

1^{er} août 2008

(08-3669)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

PROCESSUS PROPOSÉ POUR LE TROISIÈME EXAMEN DU FONCTIONNEMENT ET DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD SUR L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

Note du Secrétariat¹

À la quatrième session de la Conférence ministérielle, les Ministres ont donné pour instruction au Comité d'examiner le fonctionnement et la mise en œuvre de l'Accord SPS au moins tous les quatre ans, conformément aux dispositions de l'article 12:7 de l'Accord.² Le Comité a achevé le deuxième examen en juin 2005 (G/SPS/36). Pour contribuer à l'efficacité du processus d'examen, le Secrétariat, en consultation avec le Président, propose que le Comité convienne de la procédure ci-après. Le Comité sera invité à adopter cette procédure à sa réunion des 8 et 9 octobre 2008.

1. Initialement, l'examen sera effectué dans le cadre de réunions informelles du Comité ouvertes à tous. Les réunions informelles seront normalement programmées de manière à coïncider avec les réunions ordinaires du Comité. S'il y a lieu, d'autres réunions informelles et extraordinaires du Comité pourront être prévues.

2. Les Membres seront invités à identifier les questions qu'ils souhaitent voir traiter dans le cadre de l'examen. Sur la base des questions identifiées, le Président fera des propositions concernant les questions qui seront examinées à chaque réunion informelle du Comité. Pour chaque réunion, les Membres seront invités à présenter des documents sur les questions qu'il est proposé d'examiner, au moins 15 jours avant la réunion.

3. Pendant la durée de l'examen, un point se rapportant au processus d'examen sera inscrit à l'ordre du jour de chacune des réunions ordinaires du Comité, durant lesquelles le Président fera oralement un bref rapport factuel sur le processus d'examen informel. Une fois ce processus informel achevé, le Président présentera au Comité un rapport résumé indiquant les questions examinées et les conclusions auxquelles on sera parvenu. Sur la base de ce rapport, le Comité SPS examinera quelles autres dispositions pourraient être prises.

4. Le processus d'examen se déroulera selon le calendrier ci-après, sachant qu'il pourrait être nécessaire de modifier certaines dates compte tenu d'autres activités et de contraintes au niveau des ressources.

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

² Questions et préoccupations liées à la mise en œuvre, décision du 14 novembre 2001, WT/MIN(01)/17, paragraphe 3.4.

Réunions formelles et informelles des 7-9 octobre 2008

- Adoption par le Comité de la procédure pour le troisième examen
- Identification initiale par les Membres des questions qu'ils souhaitent voir traiter pendant l'examen

31 octobre 2008

- Distribution par le Secrétariat d'un document d'information

28 novembre 2008

- Communication par les Membres de toutes observations écrites portant sur le document d'information établi par le Secrétariat et/ou de demandes de renseignements d'ordre général sur des questions spécifiques additionnelles
- Identification par les Membres de toutes autres questions qu'ils souhaiteraient voir traiter pendant l'examen

9 février 2009

- Communication par les Membres de documents portant sur les questions qu'il est envisagé d'examiner
- Identification par les Membres de toutes autres questions qu'ils souhaiteraient voir traiter pendant l'examen

13 février 2009

- Proposition du Président concernant l'ordre dans lequel les questions seront examinées à la réunion informelle, compte tenu des propositions et communications reçues
- Distribution par le Secrétariat d'un document d'information mis à jour

Réunion informelle du 23 ou 24 février 2009

- Discussions initiales portant sur les questions identifiées

27 mars 2009

- Communication par les Membres, par écrit, de tous autres documents portant sur les questions dont l'examen est proposé

24 avril 2009

- Distribution par le Secrétariat du premier projet de rapport sur le troisième examen

Réunion informelle du 22 ou 23 juin 2009

- Discussion portant sur le premier projet de rapport
- Identification des questions sur lesquelles le Comité doit poursuivre ses travaux

25 juillet 2009

- Communication par les Membres d'observations écrites portant sur le projet de rapport sur l'examen

25 septembre 2009

- Distribution par le Secrétariat du projet de rapport révisé sur l'examen

Réunion informelle du 12 ou 13 octobre 2009

- Examen et, si possible, mise au point finale du rapport sur l'examen

Réunion formelle des 14-15 octobre 2009

- Adoption du rapport sur le troisième examen
-